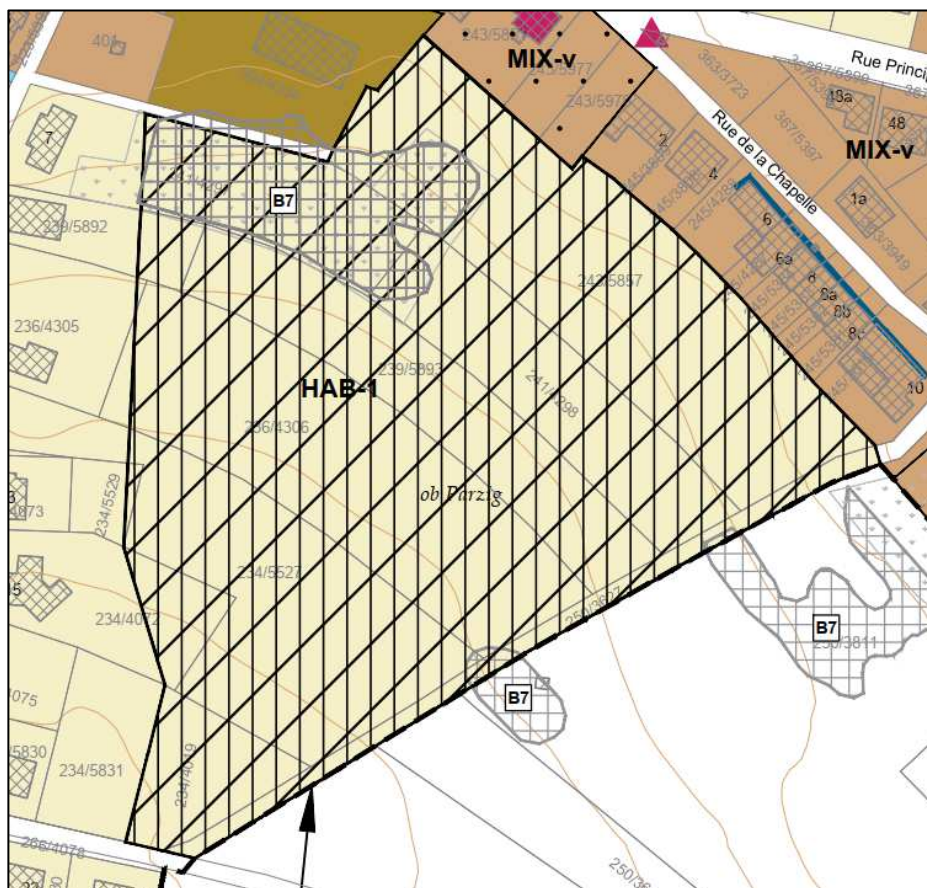


1.5. SCHEMA DIRECTEUR V9 – « OB PARZIG » - ZAD

- **Superficie brute du terrain concerné : 2,56 ha**
- **Données structurantes du PAG**



Zone de base	Zone d'habitation 1 / HAB-1
Part de la surface brute à dédier au logement	90% min.

Degré d'utilisation du sol	Maximum
Densité de logement (DL)	18
<i>Nombre de logements</i>	46
Coefficient d'utilisation du sol (CUS)	0.55
<i>Surface construite brute (m²)</i>	14 109
Coefficient d'occupation du sol (COS)	0.30
Coefficient de scellement du sol (CSS)	0.40

CONCEPT DE MOBILITE ET D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

➤ Connexions

La grande majorité des habitations seront accessibles directement depuis le nouveau système viaire au sein même du quartier. Ces voiries seront aménagées sous forme de type zone de rencontre avec le développement de plusieurs placettes publiques.

Cette connexion avec les nouvelles voiries s'effectuera depuis la « Rue Neuve » et la « Rue de la Chapelle ».

➤ Hiérarchie du réseau de voirie

La grande majorité des habitations seront accessibles directement depuis le nouveau système viaire de manière carrossable au sein du quartier. D'autres habitations seront quant à elles accessibles à pied. Des zones de stationnement principalement sous forme de carports pourront regrouper plusieurs véhicules. Dans ce cas, il faudra ensuite effectuer une centaine de mètres afin d'accéder à son habitation.

➤ Concept de stationnement

2 emplacements privés sont à prévoir par unité de logement. Le concept de stationnement est à détailler lors de l'élaboration du PAP. Des zones de stationnement public sont à prévoir au niveau de l'espace rue.

➤ Accès au transport collectif

Les deux arrêts de bus les plus proches se situent « Rue Principale » à approximativement 250m chacun du nord de la zone d'étude. Ces arrêts « *Vichten Ohligsfeld* » et « *Vichten Hemeschbaach* » sont desservis par la ligne 295 Luxembourg-Mersch-Mertzig, la ligne 518 Diekirch-Ettelbruck-Vichten-Redange, la ligne 584 Michelbouch-Redange, et les lignes 805 et 819 Martelange-Colmar/Usines.

➤ Infrastructures techniques majeures

La zone sera reliée aux canalisations eaux usées et eaux pluviales existants au niveau des rues Neuve et de la Chapelle.

Concernant les eaux pluviales, la connexion au réseau existant se fera le cas échéant en aval d'un bassin de rétention à créer au niveau du point bas de la zone.